

Quatre bâtiments dans quatre emplacements différents concrétisent la transformation de la maison commune en mairie, puis en hôtel de ville.

## De la maison commune à l'hôtel de ville

En 1789, lorsque la paroisse de Nanterre devient une commune, les réunions du maire et du conseil municipal se tiennent dans le local où ordinairement avaient lieu les assemblées de la paroisse.

Située au carrefour du Vieux chemin de Paris (rue Sadi-Carnot) et du boulevard du Levant, la maison commune se compose, au rez-de-chaussée, d'un corps de garde, d'un petit cachot pour une personne et, à l'étage, d'une seule salle.

Au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, les communes sont progressivement chargées de services de plus en plus nombreux, ce qui exige de disposer de plus de place. Dès 1826, le maire, M. Sanné se plaint du manque de bureaux et d'endroit pour ranger les archives. De même, il n'y a aucune remise pour la pompe de pompiers achetée quatre ans plus tôt. Le conseil fait le projet de construire une maison commune avec, au rez-de-chaussée, un corps de garde, un local pour le concierge, un autre pour la pompe et, à l'étage, une salle de réunion, deux bureaux (pour le maire et pour l'employé) et une pièce pour les archives. Une demande de plans et de devis doit être faite auprès de

l'ingénieur de l'arrondissement dont c'est le domaine de compétence, mais aucune suite n'est donnée au projet. En 1828, le conseil municipal voudrait acquérir une grande maison de six pièces, en

bon état, donnant sur la rue du Collège (rue Maurice-Thorez). Il est en effet inconvenant que le tirage de recrutement pour les armées se fasse dans une auberge, où chacun se fait servir des boissons, plutôt

qu'à la mairie. Là encore, le projet échoue.

En 1833, la loi Guizot qui oblige les communes à fournir un local pour l'école des garçons et le logement de l'instituteur, leur permet



Les agrandissements de 1932 respectent le style du bâtiment ancien : mêmes matériaux (brique rouge et pierre), continuation de la corniche, reprise des encadrements de fenêtres et des balustrades.



La mairie au début du XX<sup>e</sup> siècle.



Les serres, à droite de la mairie, seront démolies en 1932.

d'y adjoindre une pièce pour la mairie. Nanterre profite de cette opportunité, qui la fait bénéficier d'une aide financière, pour faire construire une mairie et deux écoles. L'architecte de l'arrondissement de Saint-Denis, Paul Eugène Lequaux, chargé des plans et du devis doit les soumettre à l'autorisation des instances supérieures et au Conseil des bâtiments civils du département de la Seine. L'emplacement choisi, inclus entre les rues

du Cimetière (rue des Anciennes-Mairies) et la rue Saint-Denis (rue Waldeck-Rochet), étant exigü, il est impossible de regrouper dans un seul édifice les deux écoles et la mairie. Cette dernière est construite dans l'angle aigu formé par les deux rues, sur lesquelles s'alignent les deux salles de classe. Ce bâtiment, constitué de moellons recouverts d'un enduit de plâtre comme les autres maisons du village, signale sa fonction d'édifice public

par le fait qu'il comporte une horloge au centre d'un fronton et par l'inscription de « MAIRIE » intégrée dans l'élévation de la façade. Lors de son inauguration, le 27 octobre 1842, le buste de Louis Philippe est porté solennellement de l'ancienne à la nouvelle mairie, aux cris de vive le roi, vive la famille royale.

L'accroissement des tâches attribuées aux communes, la nécessité d'avoir un personnel communal, l'augmentation du nombre des élus vont obliger Nanterre à agrandir plusieurs fois la mairie, en

bien national pendant la Révolution. La réutilisation de cet emplacement, qui appartenait à l'abbaye de Sainte-Geneviève, seigneur de Nanterre, lui assure en quelque sorte une filiation avec le passé historique du territoire.

Le développement des industries, la croissance démographique et l'importance grandissante attribuée aux fonctions municipales urbaines vont rendre nécessaire la construction d'un hôtel de ville, conçu comme un grand centre administratif. L'emplacement choisi,



L'hôtel de ville, ouvert au public le 10 septembre 1973, a été inauguré le 20 octobre 1973.

1858, puis en 1873. En 1901, sur l'emplacement des anciennes écoles partiellement démolies, une nouvelle construction (l'actuelle bibliothèque Flora-Tristan) complétée par l'adjonction d'une aile, devait servir d'hôtel de ville, mais cette réalisation ne sera jamais achevée.

En 1923, la municipalité fait l'acquisition d'une grande demeure bourgeoise entourée d'un vaste parc, située rue de la Mairie, afin d'accueillir les services de la mairie. Le bureau du maire, le secrétariat, les bureaux accessibles au public (état civil, écoles, armée, bienfaisance, hygiène), les locaux pour les archives y trouvent place. Elle est complétée en 1932, par une salle des mariages, surmontée de la salle de réunion du conseil municipal. La propriété correspond à l'emplacement des jardins et dépendances du collège des génévains fondé par Paul Beurrier au XVII<sup>e</sup> siècle, puis vendu comme

avenue Joliot-Curie, se trouve au milieu du territoire nanterrien. Les architectes Darras et Bedon imaginent un bâtiment en forme de pyramide qu'ils placent sur un parvis. Entouré d'un centre commercial et d'une bibliothèque, doté de quatre niveaux de bureaux et d'une salle de congrès de 1 200 places, le nouvel hôtel de ville est achevé en 1973. L'organisation interne de ce monument répond non seulement à des besoins fonctionnels, mais aussi à une mise en scène symbolique de l'institution communale. Le hall d'honneur qu'il faut traverser pour atteindre les guichets, l'escalier d'apparat, solide et sobre, témoignent de la volonté de faire de l'hôtel de ville, un lieu à la fois monumental, moderne et accueillant.



Jeannine Cornaille  
Société d'Histoire  
de Nanterre